



Recherche

## Contact

J'aime 103

Espace privé

L'hôpital

# Infirmiers.com - Une association défend les droits des ESI en souffrance

il y a 5 mois, par Infos santé sécu social

Partager sur les réseaux sociaux :

J'aime 5

Tweeter

G+

Depuis le livre du Dr Valérie Auslender, qui n'est qu'une conséquence d'autres enquêtes sur le mal être des étudiants en soins infirmiers, la maltraitance des étudiants de santé ne peut plus être ignorée. Les étudiants commencent à s'organiser et à résister. Le 29 juin 2014, un groupe d'étudiants en soins infirmiers victimes d'abus de pouvoir et de maltraitances, a fondé l'association ADDESI : Association de Défense des Droits des Etudiants en Soins Infirmiers.

ADDESI a pour raisons sociales :

- le soutien juridique et psychologique aux étudiants infirmiers en conflit avec leur Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ;
- la reconnaissance par les pouvoirs publics et l'opinion publique de la maltraitance des étudiants en soins infirmiers durant leurs études ;
- être une force de propositions pour une formation plus respectueuse des droits des étudiants.

### Un soutien psychologique et une aide juridique

Actuellement, l'activité de l'association se résume à recueillir les plaintes des étudiants et les soutenir moralement, et à les accompagner dans les procédures juridiques. Les étudiants en détresse recherchent de l'aide sur internet et avec des mots clés judicieusement choisis, ils finissent par trouver notre site internet : [addesi.fr](http://addesi.fr). Le premier contact se fait par mail puis nous convenons d'un entretien téléphonique. C'est lors de ce

premier entretien, souvent très long entre 1 et 2 heures, que commence le soutien moral. Tout d'abord, briser l'isolement de l'étudiant par l'écoute et la compassion. Ensuite, le déculpabiliser en l'aidant à reprendre ses esprits. Le discours de l'étudiant est souvent confus. Il n'a parfois pas lui-même compris ce qui s'est passé. Il faut savoir qu'un étudiant maltraité a subi les 3 grandes blessures psychologiques que sont l'humiliation, l'injustice et le rejet. Nous nous renseignons sur son état de santé et très souvent nous leurs conseillons d'aller consulter un psychiatre. Ensuite vient le soutien juridique. Quels sont les recours possibles ? Comment construire une requête pour le tribunal administratif ? Quels types d'avocat ? Comment le financer ? Quels sont les risques ? Quels sont les bénéfices ?

“Il faut savoir qu'un étudiant maltraité a subi les 3 grandes blessures psychologiques que sont l'humiliation, l'injustice et le rejet.

Nous rassemblons un maximum de données sur les maltraitances grâce à ces appels. Nous recevons en moyenne 2 à 3 appels par semaine depuis que nous avons mis en place cette cellule de soutien fin 2015. La majorité concerne des étudiants ayant vécu du harcèlement moral en stage encouragé par l'IFSI. Le cadre de santé a émis un rapport circonstancié calomnieux sur le comportement de l'étudiant en stage ce qui permet à la directrice de convoquer un conseil pédagogique. Ce conseil pédagogique émet un avis positif pour l'exclusion définitive de l'étudiant. Mais nous avons aussi d'autres cas d'abus de pouvoirs. Voici une liste non exhaustive :

- étudiant ayant fait un stage excellent mais qui n'a pas été validé par la CAC sur avis d'un cadre formateur ;
- refus de laisser un étudiant accéder à sa copie d'examen ;
- refus d'un cadre formateur de revenir sur une correction erronée d'un examen ;
- refus de la directrice d'organiser une session de rattrapage ;
- refus de passage en deuxième ou troisième année alors même que l'étudiant a les crédits nécessaires pour ce passage ;
- refus de laisser un étudiant aller sur un lieu de stage qui accepte de l'accueillir ;
- imposer à une étudiante enceinte un report de formation ;
- refuser à un étudiant une réintégration après un report de formation ;
- refus d'indemniser les étudiants les déplacements vers les lieux de stage ;
- refus de présenter l'étudiant au jury de délivrance du diplôme alors qu'il a acquis les 180 crédits ;
- calomnier un étudiant sur son lieu de stage ;
- intimidation pour forcer un étudiant à abandonner les études.

“Nous recevons en moyenne 2 à 3 appels par semaine depuis que nous avons mis en place cette cellule de soutien fin 2015. La majorité concerne des étudiants ayant vécu du harcèlement moral en stage encouragé par l'IFSI.

### **Les étudiants âgés de plus de 30 ans particulièrement maltraités**

Nous avons pu également commencer à établir le profil type de l'étudiant maltraité. À peu près deux tiers de nos appels proviennent d'étudiants âgés de plus de 30 ans en reconversion professionnelle. Ces étudiants ayant déjà vécu et une conscience professionnelle ne rentrent pas dans le moule. Ils sont assez rétifs à obéir à la dure hiérarchie administrative. Nous avons des étudiants harcelés en stage après avoir voulu protéger un patient contre un soignant incompetent, ou des étudiants s'opposant à des décisions ou des opinions des cadres formateurs. Nous avons aussi beaucoup d'appels d'aides-soignantes en promotion professionnelle qui souffrent de la jalousie de leurs

collègues en stage. Nous recevons également nombre d'appels d'étudiants originaires d'Afrique ou des DOM-TOM. Certains nous ont dit avoir subi des insultes raciales sur leur lieu de stage. Ils se sont plaints à leur référent pédagogique et l'IFSI a, au mieux fermé les yeux, au pire accusé l'étudiant de diffamer un lieu de stage préparant ainsi le début de son échec scolaire. La racisme des soignants reste un sujet tabou. Les plus jeunes sont souvent victimes de pervers narcissiques identifiés par cette lueur de plaisir au fond de leurs yeux alors que l'étudiant est en pleurs dans son bureau. Nous avons aussi beaucoup trop d'appels d'hommes se déclarant victimes de sexisme.

En un peu plus d'un an, l'ADDESI a reçu 128 appels, et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Toutes ces données proviennent des 128 appels reçus en un peu plus d'un an. C'est encore trop peu pour être précis et catégorique sur les différents types de violences subies par les étudiants en soins infirmiers. Mais les appels ne cessent d'augmenter. Nous serons bientôt en capacité d'être plus affirmatifs ce qui nous permettra de solliciter une intervention du gouvernement en urgence pour que cessent ces violences.

Nous avons notre propre opinion sur l'origine de ces violences. La relation entre le cadre formateur et l'étudiant est une relation hiérarchique et non une relation pédagogique. La formation en soins infirmiers est la seule formation universitaire où les formateurs ont été ou seront les supérieurs hiérarchiques des étudiants. Les rapports sont donc des rapports de force, dominant/dominé. Ajoutons à cela l'extrême indulgence des juridictions administratives envers les comportements déviants de certains cadres formateurs ou même soignants.

Nous pensons que le système est en lui même incapable de se remettre en cause. Et donc le seul moyen pour mettre un terme à ces violences est de retirer à l'administration publique hospitalière le droit de former les étudiants en soins infirmiers. Cela peut sembler excessif comme proposition. Il faut donc en permanence rappeler que beaucoup trop d'étudiants souffrent. Certains ne se remettent jamais de leurs blessures et sombrent dans une dépression les rendant incapable d'exercer pendant des années. D'autres se suicident.

Creative Commons License

Vincent DESCARGUES

Président d'ADDESI

### **Site de la fédération santé et action sociale CGT - Reportage d'Envoyé Spécial « Hôpital Public : la loi du marché »**

il y a 3 jours

### **Actu.fr Toulouse - CHU de Toulouse : polémique après le reportage d'Envoyé Spécial**

il y a 3 jours

### **Video de l'émission de France 2 Envoyé spécial - Hôpital public □ la loi du marché**

il y a 4 jours

### **Infirmiers.com - A la télé - Hôpital public □ la loi du marché**

il y a 6 jours

### **L'Humanité - Quand l'IGAS se rend compte que les fusions entre hôpitaux sont nocives**

il y a 1 semaine

---

**Télérama - Envoyé spécial : Hôpital public, la loi du marché**

il y a 1 semaine

---

**Pourquoi docteur - Ambulatoire, Hôpitaux hospitaliers : 41 établissements se lancent dans l'expérimentation**

il y a 1 mois

---

**Médiapart - Crises et harcèlements dans un hôpital de la Fondation Hôpital**

il y a 3 mois

---

**Radio Fréquence Paris Pluriel, émission l'hebdo - Omerta à l'hôpital**

il y a 3 mois

---

**L'Humanité - Hôpitaux de proximité, la loi l'a réduit aux soins de premiers secours**

il y a 4 mois

---

NPA

Dans le monde

Revue Inprecor (4ème Internationale)

Divers

La santé

Législation et documents officiels

Protection sociale

Perte d'autonomie , "dépendance"

L'industrie pharmaceutique

Le social et médico social

Luttes et mobilisations

Organisations syndicales

Emploi, chômage, précarité

Partis politique

Politique santé sécu social du gouvernement

